



# Assemblée générale

Distr. limitée  
24 juin 2024  
Français  
Original : anglais

## Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Soixante-septième session

Vienne, 19-28 juin 2024

### Projet de rapport

Additif

## Chapitre II

### Recommandations et décisions

#### F. L'espace et l'eau

1. Le Comité a examiné le point de l'ordre du jour intitulé « L'espace et l'eau », conformément à la résolution [78/72](#) de l'Assemblée générale.
2. Les représentantes et représentants des pays suivants ont fait des déclarations au titre de ce point : Afrique du Sud, Colombie, Équateur, États-Unis, Fédération de Russie, France, Inde, Indonésie, Italie, Mexique, Pakistan, République de Corée et Venezuela (République bolivarienne du). Le représentant du Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz sur l'eau, organisation dotée du statut d'observateur, a également fait une déclaration au titre de ce point. Au cours du débat général, des représentantes et représentants d'autres États membres ont aussi fait des déclarations au titre de ce point.
3. Le Comité a entendu les présentations suivantes :
  - a) « Exploiter les techniques spatiales pour la gestion des ressources hydriques et des catastrophes liées à l'eau en Indonésie », par la représentante de l'Indonésie ;
  - b) « Applications spatiales et projets pilotes pour la gestion durable des ressources en eau », par la représentante de l'Italie ;
  - c) « Surveillance des habitats et de la qualité des eaux en zone côtière à l'aide de données de télédétection », par le représentant de Singapour.
4. Le Comité a été informé des activités de coopération liées à l'eau menées dans le cadre de programmes nationaux et des activités de coopération bilatérale, régionale et internationale qui illustraient les effets positifs de la coopération et des politiques internationales sur le partage de données de télédétection.
5. Le Comité a noté que l'eau et les questions s'y rapportant commençaient à compter parmi les problèmes environnementaux les plus critiques du XXI<sup>e</sup> siècle et que, pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable, il



importait de s'appuyer sur les techniques spatiales et les applications, pratiques et initiatives rendues possibles par l'observation des ressources en eau depuis l'espace.

6. Le Comité a noté qu'un grand nombre de plateformes spatiales étaient utilisées pour traiter des questions relatives à l'eau et que les données recueillies étaient très largement utilisées pour la gestion des ressources en eau. Il a également noté que les techniques spatiales et leurs applications, associées à d'autres techniques, étaient très fréquemment utilisées pour l'étude de nombreuses questions liées à l'eau, notamment pour observer et étudier le niveau des mers ; surveiller les températures des mers et des océans ; cartographier les intrusions d'eau de mer ; étudier les cycles de l'eau à l'échelle mondiale et les configurations du climat inhabituelles ; cartographier les masses d'eau de surface, les cours d'eau et les bassins, notamment leurs variations saisonnières et annuelles ; surveiller les niveaux d'eau des barrages ; analyser les processus de sédimentation dans les réservoirs et les rivières ; étudier le ruissellement des rivières ; mesurer l'évapotranspiration ; estimer les paramètres de qualité de l'eau ; estimer le volume des eaux de ruissellement issues de la fonte des neiges ; surveiller les ressources en eau souterraine ; planifier et gérer les réservoirs et les projets d'irrigation ; alerter rapidement la population en cas de catastrophe hydrologique ; surveiller les inondations, les sécheresses, les typhons, les cyclones, les glissements de terrain et les vidanges brutales de lacs glaciaires et en atténuer les effets ; surveiller l'humidité du sol ; réutiliser les eaux de drainage agricole ; récupérer l'eau de pluie ; recenser des zones pour le développement des eaux souterraines ; améliorer la rapidité et la précision des prévisions ; et repérer les situations d'urgence, comme les incendies, la pollution, la salinisation, les proliférations d'algues, les accidents de pipeline et les marées noires.

7. Le Comité a noté que l'on ne pourrait atteindre l'objectif de développement durable n° 6 relatif à l'eau propre et à l'assainissement pour tous sans mettre en place une gestion intégrée des ressources en eau et en assurer un contrôle efficace.

8. Le Comité a noté que la troisième réunion des parties prenantes à Space4Water s'était tenue à Vienne les 24 et 25 octobre 2023 (voir [A/AC.105/1300](#)).

9. Le Comité a noté que la sixième Conférence sur l'utilisation des techniques spatiales aux fins de la gestion de l'eau, organisée par l'ONU, le Costa Rica et le Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz sur l'eau, s'était tenue à San José du 7 au 10 mai 2024.

10. Le Comité a pris note de la proposition de l'Ouzbékistan d'accueillir en 2027 la septième conférence sur l'utilisation des techniques spatiales aux fins de la gestion de l'eau et du fait que cet événement aurait à son ordre du jour la crise de la mer d'Aral, ses répercussions et les solutions innovantes qui, en permettant une meilleure gestion, seraient l'assurance de la sécurité hydrique dans le futur.

11. Le Comité a noté qu'en mai 2024, avec le concours du Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz sur l'eau, le Bureau des affaires spatiales avait organisé deux cours de formation qui avaient été accueillis par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture immédiatement après la Conférence ONU/Costa Rica/Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz sur l'eau et qui portaient sur l'utilisation des informations issues de l'observation de la Terre pour le suivi de la qualité de l'eau et sur les services de prévision des débits du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme.

12. Le Comité a noté l'intérêt que présentait le portail Space4Water du Bureau des affaires spatiales, soutenu par le Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz sur l'eau, et souligné le rôle qu'il jouait dans la diffusion d'informations sur l'utilisation des techniques spatiales pour résoudre les problèmes liés à l'eau.

13. Quelques délégations ont mis l'accent sur le lien qui existait entre les changements climatiques et l'eau, comme en témoignait l'augmentation du nombre et de l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes liés à l'eau en particulier, et elles ont souligné l'importance de la surveillance spatiale du climat et de l'eau.